



**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRADUCTEURS
INTERNATIONAL FEDERATION OF TRANSLATORS**

Siège/Registered Office : Certex, 22, rue de la Pépinière, 75008 Paris, France.

Secrétariat : 2021, avenue Union, Bureau 1108, Montréal (Québec) H3A 2S9 Canada
Tél. / Tel.: +(1) 514-845-0413, Téléc. / Fax: +(1) 514-845-9903, Courriel / E-mail: secretariat@fit-ift.org

Décembre 2007

**CONGRÈS STATUTAIRE 2008
PREMIÈRE CONVOCATION**

**Destinataires: Sociétés membres ordinaires de la FIT
Sociétés membres associées de la FIT
Sociétés membres candidates de la FIT
Responsables des Comités de la FIT**

Chers collègues,

Je vous invite à participer au Congrès statutaire de la FIT qui aura lieu à Shanghai (Chine), du 2 au 3 août 2008, avant le XVIIIe Congrès mondial qui se tiendra du 4 au 7 août 2008.

Le congrès de la FIT comprend:

- a) le congrès statutaire
- b) le congrès ouvert.

Le congrès statutaire est réservé aux délégués des associations membres et aux membres associés. Aucune inscription préalable n'est exigée. Toute personne intéressée par le congrès ouvert peut y participer, sous réserve de s'inscrire et de régler les frais d'inscription.

Lieu:

Hôtel Shanghai Lansheng
1000, rue Qu Yang
Shanghai, Chine
Tél : 86-21-55888000
Téléc. : 86-21-55888400
Courriel : grandsh@lanshenghotel.com
<http://www.lanshenghotel.com/english>

Délégations

Les délégations (nombre maximum de trois personnes) doivent comporter un chef de délégation désigné par la société membre. Elles peuvent être assistées de conseillers, qui seront explicitement mentionnés sur la liste des délégués. Les conseillers ne peuvent prendre la parole qu'avec l'autorisation du chef de leur délégation.

Le droit de vote est limité aux membres ordinaires de la FIT ayant réglé leur cotisation (y compris la cotisation 2008). Les membres associés participent aux discussions mais n'ont pas le droit de vote.

Les sociétés membres recevront avec la seconde convocation, un formulaire pour indiquer les noms des membres de leur délégation, ou de leur représentant par procuration. Ce formulaire doit être renvoyé au secrétariat général de la FIT avant le 20 juillet 2008. Dans les cas exceptionnels, le

formulaire sera accepté par la secrétaire générale au congrès statutaire le 2 août 2008, à 8 h (heure locale).

L'enregistrement tardif des délégués au congrès statutaire se fera entre 8h et 9h le 2 août 2008.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE :

1. Ouverture du congrès statutaire
2. Élection de trois scrutateurs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Ratification de l'admission des nouveaux membres de la FIT
5. Radiation et démission
6. Rapport du président
7. Rapport de la secrétaire générale
8. Rapport du trésorier
9. Discussion et adoption des rapports
10. Modifications aux statuts
11. Adoption du montant des cotisations
12. Rapports des Centres régionaux
13. Rapports des Comités de la FIT
14. Rapports d'activité des sociétés membres de la FIT (Les indications pour la présentation de ces rapports (maximum: 2 pages) seront jointes à la seconde convocation)
15. Présentation des candidats à l'élection du Conseil (Les indications pour la présentation des candidats au Conseil seront jointes à la seconde convocation)
16. Élection des membres du Conseil
17. Date et lieu du XIX^e Congrès mondial de la FIT
18. Questions diverses

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat général de la FIT si vous souhaitez un complément d'information. J'espère vous voir nombreux à Shanghai.

Bien à vous,

La Secrétaire générale,



Sheryl Hinkkanen

N.B. : Les Statuts et le Règlement intérieur de la FIT sont disponibles sur demande au secrétariat ou sur le site Internet.